

BULLETIN MUNICIPAL

Octobre 2022



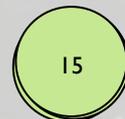
Dans ce numéro :



Edito



Les travaux



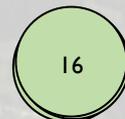
Page de l'opposition



Zoom



Cadre de vie



Une jouventienne à l'honneur



Notre école



Pêle-mêle

MEMO



Contact :

05 55 08 19 24

07 55 59 27 50

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	7h15 – 8h50	15h50 – 18h30
Mercredi	7h15 – 8h50	11h40 – 12h45

Horaires du secrétariat de mairie

Lun, mar, jeu, ven :

8h45-12h00
14h00-18h00

Mer :

9h00-12h00

Sam :

8h45-12h00

Téléphone mairie

05 55 75 81 01

mail

contact@saintjouvent.com

Site internet

www.saintjouvent.com/

page Facebook :

[www.facebook.com/
StJouvent](http://www.facebook.com/StJouvent)

En cas d'urgence

06 71 25 25 82



Ecole Maternelle : 05 55 75 61 14

Ecole Élémentaire : 05 55 75 62 85

ce.0870367b@ac-limoges.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi	9h00*- 12h10	13h30* – 15h50
Mercredi	9h00*- 11h40	-

*accueil 10 min avant.



RAM les petits moussaillons

9, rue des écoles

Les lundis des semaines paires
et les jeudis

9h30 -12h (animations)

et permanences à Nantiat les lundis, mercredis
et vendredis 14h - 17h

Marlène BUREAU :

06 79 78 36 74

ram@elan87.fr



Bulletin municipal octobre 2022

Directrice de la publication : Jany-Claude SOLIS, maire

Réalisation et conception : Christelle DUBLANCHE,
Commission démocratie locale

Impression : SOTIPLAN

Édité à 900 exemplaires

Distribution : Elus de la Majorité

Auteur de la photo de couverture : Sébastien NICOT

EDITO



Tout d'abord, je souhaite à nos élèves, nos enseignants, à l'ensemble des associations et des acteurs économiques ainsi qu'au personnel municipal, une très bonne rentrée.

Cette rentrée s'annonce avec un climat social tendu et un contexte économique particulièrement difficile. L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens, autant que sur les dépenses de fonctionnement communales. En outre, après les aléas climatiques que nous venons de vivre cet été au niveau national, alors que la guerre en Ukraine s'enlise et avec le risque d'une nouvelle crise sanitaire, il est difficile dans un tel contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir.

Sur un plan plus local, à l'instar des 2 commerces précédents (PROXI et VIVAL), notre boulangerie a malheureusement dû fermer ses portes et nous le déplorons. La communauté de communes ELAN, chargée de la compétence économique cherche, avec la commune, à repenser économiquement les projets de commerces à venir, pour qu'ils puissent être viables et durables. Et en réponse à ceux qui nous imputent cette fermeture, je reprendrai à mon compte les propos d'Alfred de Musset : « *La critique juste donne de l'élan et de l'ardeur. La critique injuste n'est jamais à craindre.* »

Les incivilités et le manque de respect en général peuvent gâcher la vie de notre commune :

dépôts sauvages de déchets, ou encore dépôts de poubelles alimentaires ou d'encombrants aux éco points. Imputables à un petit nombre, ces agissements perturbent la vie de tous, alors que chacun peut prétendre à un environnement agréable à vivre. Ils induisent des coûts supplémentaires pour la commune à l'heure où il convient d'être attentif à la moindre dépense pour pouvoir faire face, en 2023, à un coût énergétique multiplié par 5 par rapport à 2021.

Dans ce contexte, votre municipalité continue à investir pour votre bien-être et celui de vos enfants : comme chaque année, ces deux mois de vacances scolaires ont permis aux employés communaux de rénover écoles, bâtiments communaux et associatifs, de préparer les futurs travaux de voirie et programmer les investissements futurs qui viendront conforter l'image de notre commune.

Cet été, la fin du port du masque et des contraintes de jauge et de distanciation lors des rassemblements a apporté une bouffée de liberté que les associations attendaient pour reprendre leurs activités et ranimer la convivialité grâce à leurs manifestations. Nous avons ainsi pu nous retrouver pour d'agréables moments qui nous ont tant manqué les deux années précédentes, d'abord pour la fête de l'école puis pour 2 festivals, l'un en juillet, l'autre en août et pour le tour du Limousin, ainsi que les videgreniers organisés par les associations en septembre.

Nos associations ont repris du service en septembre et comptent sur vous. Soyez nombreux à participer à leurs animations, inscrivez-vous dans les clubs sportifs, engagez-vous dans leur fonctionnement. Toutes recherchent des bénévoles...

Le 9 septembre dernier, nous avons eu le plaisir de recevoir Madame la Préfète pour la remise de la médaille de chevalier de la légion d'honneur à Armelle CUVILLIER. Cette habitante de Massac, Présidente de la société B CELL DESIGN, a en effet proposé un test de détection de la COVID. Au nom de toute l'équipe municipale, je lui adresse toutes mes félicitations.

Enfin, nous venons de clore la 21^{ème} édition du Salon des artistes avec pour invitée d'honneur une pastelliste de talent, Michèle EPINETTE.

Après cet été caniculaire, je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne.

Cordialement

Le Maire,

Jany-Claude SOLIS

Mouvements de personnel

Après de nombreuses années passées au secrétariat, Catherine Guilhem a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} novembre 2022. Nous lui souhaitons de s'épanouir dans sa nouvelle vie de retraitée.

Sandrine BERGER, agente administrative, puis Marie-Laure SOLIS, ATSEM, ont choisi de partir l'une en avril à la communauté de communes ELAN, l'autre fin août à Navaille-Angos dans les Pyrénées. Nous leur souhaitons une pleine réussite professionnelle dans leurs nouvelles fonctions.

Bienvenue à Amandine LETUR qui nous a rejoints le 1^{er} avril en remplacement de Sandrine.

Christophe Simard, Christophe Mattana, conseillers délégués

Christophe SIMARD, notre conseiller délégué au développement durable



Aujourd'hui, les questions environnementales et le respect des ressources naturelles sont devenues une préoccupation essentielle des Français. La question de la mise en œuvre d'une démarche de développement durable dans les politiques municipales est un véritable enjeu pour les équipes municipales.

Intégrer la nature au développement, inciter à la modération de nos activités : il ne faut pas aller trop vite et laisser le temps aux ressources naturelles de se régénérer. Su-

exploiter un service écosystémique revient à risquer son épuisement. A long terme, c'est un coût écologique mais aussi financier car il faudra investir davantage pour trouver des alternatives (comme l'énergie renouvelable)*.



C'est donc à Christophe SIMARD, conseiller municipal délégué, que l'on a confié ce défi. Il a notamment en charge d'accompagner le maire et tous les adjoints dans leurs actions afin qu'elles contribuent à :

- la préservation de la qualité environnementale de la commune,
- la cohérence territoriale communale :

espaces verts, naturels, agricoles et forestiers,

- la maîtrise des énergies,
- la gestion et le suivi du fleurissement,
- toute mesure propre à développer l'éducation, la formation et l'information des citoyens en matière d'environnement et toute action s'y rapportant.

Il doit pour cela travailler en transversalité avec les différents services, les partenaires, les acteurs locaux, les habitants, ... Il participe à la conception, la mise en place et à la coordination des projets relatifs à l'environnement et au cadre de vie dans le respect des réglementations et législations en vigueur.

*www.hellocarbo.com

Christophe MATTANA, le « MacGyver du numérique à Saint-Jouvent »



Site internet, e-administration, démocratie participative, page Facebook, Panneau Pocket..., le thème du numérique semble incontournable pour les collectivités aujourd'hui. Et la municipalité de Saint-Jouvent s'est engagée à mettre le numérique sur le devant de la scène avec l'aide de son conseiller délégué, Christophe Mattana.

En effet, le numérique est une priorité car il faut s'adapter aux besoins des citoyens ; c'est l'évolution d'aujourd'hui et de demain, il ne faut pas prendre de retard, voire prendre de l'avance.

Il ne s'agit pas de favoriser le numérique plutôt qu'un autre domaine, mais de pousser le numérique en soutien aux politiques publiques.

Christophe contrôle et fait évoluer les installations existantes afin de permettre une meilleure sécurité du réseau informatique et des données personnelles. Les cyber-attaques se multiplient de jour en jour et il est important de garder une veille informatique continue dans ce domaine. Christophe veille au maintien du matériel et des logiciels, facilitant ainsi l'utilisation et l'ergonomie de travail des employés de la mairie.

Il est en charge de la promotion des nouvelles technologies de la communication, de l'information et de « l'e-administration » avec la mise en place de plates-formes communes permettant de faciliter l'utilisation, la dématérialisation et la gestion des documents.

Il participe au développement du réseau Internet à haut débit sur la commune avec l'arrivée d'une nouvelle antenne GSM et prochainement la mise en service de la fibre sur notre commune.

Il favorise l'aide à l'utilisation du numérique à l'école avec une meilleure infrastructure réseau (diminuant ainsi les ondes générées par le WIFI dans les classes) et la mise en service d'outils numériques comme de nouveaux ordinateurs à la maternelle et de nouveaux tableaux numériques dans les classes élémentaires (plus interactifs et intuitifs afin de faciliter l'insertion numérique).



Une rentrée sans masque et sans nuage

Un protocole sanitaire allégé mais toujours en place

C'est une rentrée sans masque mais avec un protocole sanitaire toujours effectif visible sur le site de l'établissement : lavage des mains, aération des salles, capteurs de CO₂ et possibilité de porter le masque pour ceux qui le souhaitent.

La posture VIGIPRATE « été-automne 2022 », active à compter du 22 juin 2022 maintient l'ensemble du territoire national au niveau « sécurité renforcée – risque attentat ».

Deux nouvelles enseignantes et une équipe de vie scolaire partiellement renouvelée.

Avec 149 élèves, l'effectif de l'école primaire de Saint-Jouvent est en légère baisse et un poste d'enseignant a été supprimé, entraînant quelques changements au niveau de l'équipe enseignante et de l'organisation de l'école maternelle.

48 enfants à l'école maternelle répartis sur 2 classes :



- Emeline PAUTY arrive sur notre commune pour prendre en charge 19 enfants de petite section et 6 de moyenne section. Elle est assistée d'Angelina FERRIER DESJOBERT.

- Anne-Soline DEKIMPE accueille, avec l'aide de Florence LAFORGE, 6 enfants de moyenne section et 17 de grande section.

111 enfants à l'école primaire répartis sur 5 classes :

- Edouard LAIZET, qui entame sa 20^{ème} année de direction est responsable de la classe de CM2. À noter l'arrivée de Leslie BOULNOIS qui assure la décharge de cours du directeur tous les vendredis,
- Marie ESTRADÉ, arrivée en 2020, s'occupe de la classe de CM1,
- Sandrine REDON, arrivée en 2004, est chargée de la classe de CE2,
- Cécile LATOUILLE, arrivée en 2009, se consacre aux enfants de CE1,
- Pierre LEROUX assure l'apprentissage de la lecture aux élèves de CP.

3 auxiliaires de vie scolaire (AVS) désormais appelés **Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap (AESH)** complètent l'équipe éducative.



Nadine PRADEAU, depuis 2010, Alexandra LOUSTALOT depuis 2015 et Kerry MALLOY qui nous a rejoints cette année sont chargées d'accompagner 3 élèves en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé qui rend difficiles leurs activités scolaires et parascolaires. Leur rôle va ainsi être d'aider à l'inclusion de ces élèves en milieu scolaire classique et de favoriser leur autonomie.

Nos écoliers étudient dans d'excellentes conditions matérielles, l'entretien et l'amélioration des locaux étant une priorité du Conseil Municipal.

Accueils avant et après la classe, restauration scolaire, ateliers périscolaires, une offre éducative diversifiée est proposée en complémentarité du temps de classe.

Pour favoriser la réussite de nos enfants, nous misons aussi sur un encadrement périscolaire bienveillant. Les temps périscolaires s'inscrivent dans un parcours cohérent qui privilégie la continuité éducative sur tous les temps de l'enfant.



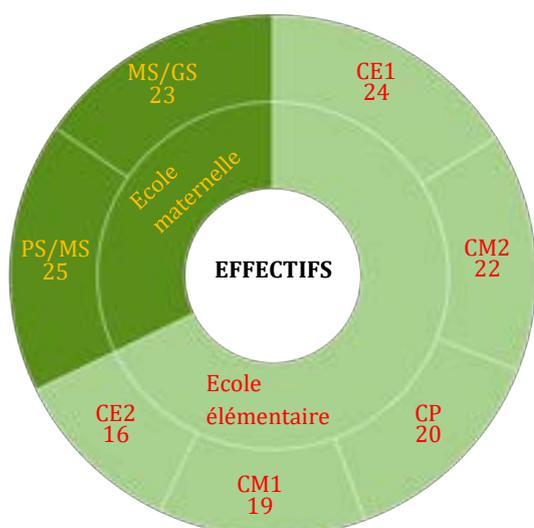
Réunion de préparation de la rentrée côté école maternelle

L'accueil du matin à la garderie se fait entre 7h15 et 8h50.

C'est un moment de transition avant le début la journée d'école. Différents espaces aménagés sont à disposition des enfants de façon à leur offrir des activités adaptées à leurs besoins et leurs envies : coin lecture, jeux calmes et de société ou jeux en extérieur.

La pause méridienne a lieu entre 12h10 et 13h30.

A mi-journée, le temps du repas à la cantine est un moment de détente, d'échanges tout en permettant à l'enfant de développer son autonomie et de se sociabiliser. Les enfants de maternelle mangent au premier service et les plus petits sont couchés le plus rapidement possible après le repas.



Notre école

A noter :

malgré l'envolée des coûts de l'énergie et des produits alimentaires, nous avons choisi de ne pas augmenter les tarifs votés en 2021 par le conseil municipal.

En revanche, si cette situation perdure, un bilan sera fait et le réajustement des tarifs de la cantine sera envisagé en janvier.

L'accueil du soir en garderie se fait entre 15h50 et 18h30

Ce moment avant le retour à la maison permet aux enfants de se retrouver autour de multiples activités. Après un goûter, ils peuvent choisir une activité dans un espace approprié. Les parents viennent chercher leur enfant quand ils le souhaitent, jusqu'à 18h30.

Des adultes aux compétences et missions diverses interviennent au service des enfants :

- **Ghislaine NOUAILHAGUER et Ludovic PERICHON**, agents de la restauration, assurent la préparation des repas, le service, le nettoyage et garantissent le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire,
- en maternelle, **Angelina FERRIER DESJOBERT et Florence LAFORGE**, veillent à la continuité éducative avec le temps de classe et la bonne organisation de la pause méridienne. Elles assistent les enfants dans la prise de leur déjeuner.

Frédérique HELIER, Clémence TOUZE, Nathalie FAURE, Marie-Laure RIBIERE, Nathalie COLIN et Céline SURAY assurent les transferts entre l'école primaire, la cantine et la surveillance des cours de récréation.



Les tarifs

Cantine : 3,20€ pour un repas occasionnel et 81€ pour le forfait bimestriel

Garderie : 2,05€ par 1/2 journée occasionnelle, forfait bimestriel matin **et** soir 70€/136€/188€ pour 1/2/3 enfant(s) et forfait matin **ou** soir 55€/107€/148€ pour 1/2/3 enfant(s).

De 16h15 à 17h15 : atelier découverte pour ceux qui le souhaitent

Les ateliers découvertes coordonnés par **Cécile GOSAN** permettent aux enfants de découvrir des activités, de développer leur curiosité et de nourrir leurs apprentissages.

Ils sont encadrés par du personnel qualifié, encadrants de clubs sportifs ou éducateur.trice.s des activités physiques et sportives (ETAPS), intervenant.e.s culturel.le.s composent les équipes. Certains ateliers sont construits avec l'appui des structures et associations ressources sur la commune.

Des ateliers diversifiés qui changent chaque trimestre. Exemples : atelier photo, théâtre et vidéo, sciences et nature, cirque, danse, manga, vidéo, équitation, les arts du papier, calligraphie, sports et activités physiques (Judo, Capoeira, Handball, Football, Zumba....).

Les activités périscolaires se déroulent dans l'enceinte scolaire, la salle polyvalente, le dojo et les salles de proximité. Les enfants sont raccompagnés à la garderie par leurs encadrant.e.s après l'activité.

Pour bénéficier de ces ateliers, il est demandé aux parents de verser **25 €/an** et ce **quel que soit le nombre d'ateliers** auxquels participe l'enfant.



Et le mercredi après-midi ?

Pendant la période scolaire, vous pouvez inscrire votre enfant à l'**accueil de loisirs sans hébergement (ALSH)** géré par ELAN.

En continuité avec les projets conduits sur les territoires éducatifs, les équipes pédagogiques favorisent l'accès aux pratiques sportives, culturelles et ludiques (rando vélo, grands jeux, découvertes d'expositions au musée...) en prêtant une grande attention au rythme de chaque enfant.

A noter ELAN gère également les ALSH pendant les vacances scolaires.



Les travaux 2022

Du matériel pour les travaux au quotidien

En mars a été livré le matériel commandé par notre commune : un tracteur en remplacement de l'ancien devenu bien trop coûteux en réparations, une épareuse, un chargeur avec godet et un lève-palettes qui permettent à nos employés d'effectuer différents entretiens et travaux au quotidien.



Des travaux sur tous les fronts !

Comme chaque année, différents travaux d'entretien sont nécessaires, au niveau des bâtiments mais aussi de la voirie.

Ainsi, durant l'été, de nombreux chantiers ont eu lieu à l'école avec par exemple, la rénovation des sols de la classe de grande et moyenne sections, la réfection de peintures. Trois classes élémentaires (CE2-CM1 et CM2) ont été équipées de magnifiques tableaux numériques interactifs (TBI). De surcroît, toutes les classes ont été équipées de capteurs de CO₂.



Rénovation des
peintures en GS/MS

Tableau numérique
installé dans la classe
de CE2



Côté voirie, la voie communale VC228, chemin des Maisons, a été rénovée en août et la VC1 de Villemazet au Theillol en septembre. Un dérasement des banquettes et le curage des fossés ont été effectués : allée des Roses, route des Anémones, route de Massac et sur la VC2 de la Ribière à la route de la Grelle.

Afin de sécuriser l'entrée du bourg (en venant des Meynieux) où trop de véhicules ne respectent pas la limitation de vitesse, un ralentisseur va être installé dans la rue de Bel Air.

Nous poursuivons les **travaux d'isolation des bâtiments**. Après l'isolation par le sol du grenier de la mairie en 2021 et la pose de volets roulants à l'école élémentaire en février 2022, la toiture des 2 ailes de l'école maternelle a été rénovée pendant les vacances scolaires du mois d'avril et les combles du logement communal, au dessus du salon de coiffure, ont été isolés. Dans l'optique d'une meilleure gestion de l'énergie, 13 sous-compteurs ont été installés dans les différents bâtiments communaux.

Par ailleurs, en début d'année, la conduite d'eau de « les Meynieux - Romanet » a été rénovée par le service de l'eau de Limoges Métropole. Sur la période janvier-septembre, a été réalisée la 3^{ème} tranche de l'enfouissement des réseaux à Neuvillas, Les Rivailles, La Petite Forêt et Puymounier (route de la petite forêt - chemin de la Madeleine).

La construction du pylône de l'antenne relais de TéléDiffusion de France (TDF) a été réalisée en avril. Cette antenne va permettre une meilleure couverture du réseau de téléphonie mobile. Encore un peu de patience et une fois les branchements réalisés par Orange, les zones blanches ne



Pose d'une conduite d'eau « les Meynieux -Romanet »

seront plus qu'un mauvais souvenir !

Toujours en avril, les études pour la rénovation des anciens ateliers (en face de l'école élémentaire, dans le prolongement de la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire)) ont été lancées. L'objectif est de disposer d'une salle modulable qui puisse servir aussi bien de salle des mariages que de salle du conseil municipal ou

de salle pour les AG des associations ou encore pour des moments de convivialité.

Enfin, en juillet, notre columbarium a été agrandi et 22 cases en saillie ont été installées.

D'ici la fin de l'année, une aire de jeux sera installée à côté du City Park, le tronc d'arbre de la mairie sera sculpté sur le thème retenu par le Conseil Municipal des enfants. Plusieurs arbres seront implantés dans l'arboretum.



Cadre de vie

Planning :

2022

=> Estimation de la REOMI

Il est important pour les habitants d'utiliser exclusivement les bacs de collecte afin d'avoir une estimation la plus précise de leur redevance.

2023

=> Passage à la facturation REOMI

Pour plus d'informations :

Site internet :
elan87.fr

tél. :
05 55 76 09 45

mail :
tarification.incitative@elan87.fr



Lancement de la REOMI Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

La loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte entraîne des changements importants au niveau de la gestion des déchets. L'OBJECTIF est de réduire les déchets (moins 50 %) et de mieux trier. Cela implique des évolutions importantes au niveau des collectes et des modes de facturation. Pour s'inscrire dans cette démarche et répondre aux obligations de la loi du 17 août 2015, le Conseil Communautaire d'ELAN a voté la mise en place d'une redevance incitative sur l'ensemble du territoire à partir de janvier 2023.

Qu'est ce que la REOMI ?

Cette redevance consiste à adapter la facturation à chaque usager en fonction de la quantité de déchets qu'il produit (hors tri sélectif). Elle incite à **moins produire de déchets** et à mieux les trier pour les recycler. Là où la REOMI a été mise en place, c'est 20 à 50% de déchets en moins et 40% de tri en plus.



Comment seront calculées les futures factures ?

LA PART FIXE = Abonnement annuel avec une base forfaitaire	LA PART VARIABLE
PARTICULIERS CALCUL DU FORFAIT <ul style="list-style-type: none">■ proportionnel au nombre d'occupants/foyer■ nombre défini de levées de bacs, d'ouvertures de bornes de dépôts <i>Comprend votre service déchèterie + éco-point</i>	s'applique en cas de levées ou d'ouvertures de bornes de dépôts supplémentaires au forfait
PROFESSIONNELS CALCUL DU FORFAIT <ul style="list-style-type: none">■ établi en fonction du VOLUME de déchets assimilés (Soit les déchets pouvant être collectés avec ceux des ménages en quantité raisonnable : pas de matières dangereuses, pas de déchets recyclables)■ nombre défini de levées de bacs <i>Comprend votre service Éco-point uniquement (Accès aux déchèteries toujours facturé à part)</i>	

Comment limiter les coûts de traitement ?

- en étant vigilant sur ses achats alimentaires en privilégiant les produits peu emballés ou en vrac,
- en compostant ses épluchures et ses déchets alimentaires,
- en triant ses déchets en allant aux éco-points et aux déchetteries,
- en utilisant des contenants réutilisables et limitant sa consommation de plastiques.

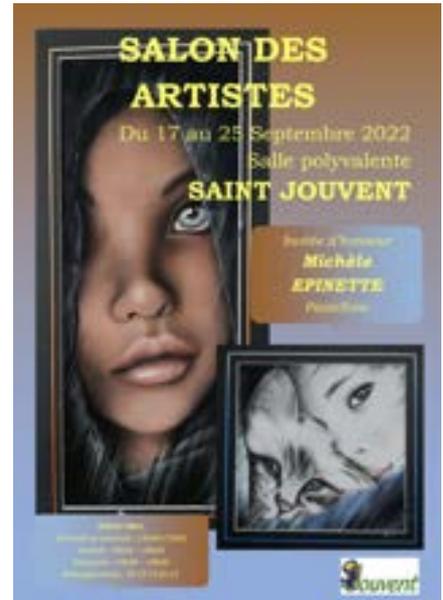
Salon des artistes 2022

Du samedi 17 au dimanche 25 septembre, vous êtes venus nombreux découvrir les créations de nouveaux artistes. Cette année, l'invitée d'honneur était Michèle Epinette, autodidacte pastelliste résidant à Nantiat.

Vous étiez proposés bien sûr des pastels, mais aussi des aquarelles, des émaux, des sculptures, des bijoux, des photos qui, nous l'espérons, ont éveillé votre curio-

sité ainsi que le plaisir d'admirer l'art sous ses formes.

N'oublions pas nos petits impressionnistes en herbe ou créateurs de tous poils qui, avec l'aide et l'inventivité de leurs enseignants, nous ont aussi présenté le résultat de leur inspiration.



Le marché

Tous les premiers dimanches matin de chaque mois- sauf en janvier- a lieu le marché de Saint Jouvent à partir de 8h00. Vous pouvez y trouver des produits de qualité : produits artisanaux, produits alimentaires, volailles, plats traiteurs. C'est aussi l'occasion de passer un moment de convivialité. Les trois prochains mois, nous développerons un thème spécifique :

- octobre : les enfants de notre commune seront conviés à un concours de la plus grosse citrouille (voir dans le jardin des parents, papis et mamies !). Les cinq premiers seront récompensés.
- novembre : pour les enfants de nos écoles, concours du plus beau déguisement HALLOWEEN. Récompenses pour tous !
- décembre : marché de Noël avec quelques nouveautés et passage du Père Noël avec ses friandises.

Sobriété énergétique et illuminations de Noël

Moins chauffer les bâtiments, éteindre les lumières plus tôt..., la commune réfléchit aux moyens de faire face aux augmentations du coût de l'énergie.

Dans ce contexte, nous limiterons les illuminations de Noël dans le bourg et, même si chacun reste libre d'illuminer sa maison, nous n'organiserons pas de concours des illuminations cette année. Merci de votre compréhension !

La page de l'opposition *

En tant qu'élue-s de l'opposition, notre vision de la mission que vous nous avez confiée par vos votes comprend notamment de veiller à la survie de l'économie locale, de soutenir et encourager les acteurs locaux mais aussi s'engager à faire vivre et protéger les intérêts de la commune et donc les vôtres.

Evoquons le parcours d'une famille qui a œuvré pour Saint-Jouvent de tout son cœur et qui malheureusement n'est pas récompensée à la hauteur de son engagement. Il s'agit ici de l'histoire de notre « feu » boulangerie qui après avoir ouvert ses portes en 2019 sur le pari d'une famille s'installant en milieu rural, a permis au centre-bourg d'avoir un commerce de proximité, un minimum de service et un lieu de rencontre.

Hélas....ce choix et cette persévérance n'ont pas obtenu le résultat escompté. Après une lutte acharnée, ces artisans ayant à cœur la défense de leur métier se sont vus dans l'obligation de baisser le rideau brutalement en ce début du mois de juillet 2022. Nous ne pouvons que constater les difficultés à maintenir un service dans les petites communes, surtout celles qui sont proches des grands centres.

Pour mémoire, depuis 2020, la commune de Saint-Jouvent peut déplorer la fermeture d'au moins 3 commerces. En tant que membres de l'opposition nous ne pouvons que regretter le manque de soutien et de tentatives d'apport de solutions pour les maintenir à flots. L'aide ne se limitant pas seulement à une publication d'informations sur « panneau-pocket » pour annoncer la fermeture sans plus d'explications.

Certes, nous vous interpellons un peu tard sur la nécessité de soutenir nos petits commerces. Cela peut vous paraître anodin de passer 2 ou 3 fois le pas de porte de la boulangerie mais ça peut faire la différence. Il peut vous sembler plus facile de faire vos achats de proximité près de votre lieu de travail ou sur votre trajet, mais se dérouter peut aussi être très bénéfique à la vie du village.

Pour avoir une belle démarche citoyenne, il faut avoir un bel exemple de bonne conduite citoyenne. En effet, vos élu-e-s de la majorité ne se sont pas engagés pour le sauvetage de cette famille et de son commerce. Aujourd'hui, ils sont en très grande difficulté.

Ce n'est que nos observations et nos regrets pour ce commerce de proximité mais force est de constater le silence assourdissant et persistant de la majorité municipale sur les actions que se doit de mener une collectivité pour son tissu local.



Une jouvienne à l'honneur



Le 9 septembre dernier, Armelle CUVILLIER a été décorée de la médaille de chevalier de la Légion d'honneur par Madame BALUSSOU, préfète de la Haute-Vienne pour avoir développé, avec une petite équipe de chercheurs, un test sérologique unique et novateur capable de déterminer si une personne a été exposée au virus de la Covid-19 pour ainsi, identifier si les anticorps développés la protègent de la maladie.

Madame la préfète a retracé devant sa famille, ses amis, ses collègues le parcours exceptionnel d'Armelle, **un parcours d'excellence au service de la science** : après des études brillantes (doctorat en biologie), un séjour au Brésil (au laboratoire d'immunologie et de parasitologie de l'université fédérale de Bahia, l'une des plus prestigieuses du pays), un poste de chercheuse à la Harvard Medical School, un retour en France en 2004 en tant qu'ingénieur au laboratoire d'immunologie de l'UMR (Unité Mixte de Recherche) du CNRS (Centre National de Recherche Scientifique) de la faculté de médecine de Limoges, la reprise de ses études à HEC d'où elle sort major de promotion avant de rejoindre le monde de l'entreprise en cofondant l'entreprise B-CELL Design en 2007 dont elle assurera la présidence jusqu'en 2022 puis la création en 2018 de la division Arkab afin de développer les potentialités offertes par le diagnostic in vitro. C'est au sein de cette division qu'en 2020, le programme ProtectDiag, porté par B Cell Design et ArkAb, est sélectionné parmi 2 580 projets reçus par l'Agence de l'innovation de défense. Soutenu par le Ministère des Armées, ce programme aboutit en juin 2020 à la mise au point d'un test de détection de la COVID.



En réponse à ce discours élogieux, Armelle CUVILLIER a insisté sur le fait que sa réussite est une réussite collective car un tel parcours scientifique ne peut arriver sans une famille aimante, des rencontres stimulantes et l'appui de collègues passionnés sans compter celui d'officiers engagés dans la protection sous toutes ses formes des Français. Elle a également souligné l'importance des femmes qui l'ont soutenue depuis son enfance dans son parcours et a retenu comme un symbole d'être décorée par une femme et reçue par une autre femme, toutes deux représentantes de la République.